



# Séance plénière

## Newsletter, 05-08 juillet 2010 - Session plénière - Strasbourg

- Le PE en 1ère ligne pour plafonner les bonus bancaires** ..... 4
- L'accord du Conseil et de l'équipe de négociation du PE sur les fonds propres et les bonus bancaires sera examiné par les députés mardi et mis aux voix mercredi. Tout au long du processus, le rapporteur a insisté pour limiter les bonus des banquiers et le texte négocié prévoit désormais, pour la première fois, leur plafonnement. Le texte vise également à assurer que les banques aient des réserves de capital plus importantes qu'avant la crise financière, afin de mieux affronter les crises.
- Accélérer les réformes de supervision financière**..... 5
- Les députés débattront ce mardi de la supervision financière au niveau de l'UE et des pouvoirs des instances européennes de surveillance. Le vote sur la position du Parlement sur ce paquet devrait intervenir mercredi.
- SWIFT: vers un système de traitement des données sur le sol européen**..... 6
- Il y a quatre mois, le Parlement rejetait l'accord SWIFT sur les échanges de données bancaires avec les Etats-Unis. Cette semaine, les députés devraient approuver la nouvelle mouture du texte, après avoir négocié, avec le Conseil et les Etats-Unis, certains garde fous et obtenu que l'Union se dote d'un système permettant d'éviter tout transfert de données non triées vers des pays tiers.
- Droits des passagers : les députés européens demandent des règles plus strictes pour les voyages en bateau, en bus et en autocar**..... 7
- Les voyageurs en bateau sont sur le point de gagner des nouveaux droits similaires à ceux qui sont contenus dans la charte des droits des passagers aériens, un accord avec le Conseil ayant de fortes chances d'être confirmé lors de la plénière, la semaine prochaine. La nouvelle législation couvrira la compensation pour les retards et les annulations, les paiements en cas d'accident et l'assistance pour les passagers handicapés.
- Nouveaux aliments : pas d'animaux clonés dans les assiettes**..... 9
- La viande et les produits laitiers issus d'animaux clonés ou de leur progéniture pourraient être interdits dans l'Union européenne si l'Assemblée plénière soutient les amendements de la commission de l'environnement relatifs à une nouvelle législation sur les nouveaux aliments.
- De nouvelles restrictions pour les émissions industrielles** ..... 10
- Les députés se prononceront sur des règles plus rigoureuses en matière de pollution de l'air, avec des limites d'émissions plus strictes sur les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre et les particules de poussières, dangereux pour la santé et l'environnement.
- Islande : les députés soutiennent la candidature à l'UE** ..... 11
- La décision récente des dirigeants de l'UE d'ouvrir des négociations avec l'Islande sera soumise au vote au Parlement, jeudi. La perspective que l'Islande devienne le 28ème Etat membre de l'UE a été bien accueillie par la commission des affaires étrangères qui a souligné également que la question controversée des remboursements Icesave devait être résolue bilatéralement.
- Les députés devraient se prononcer sur le futur service diplomatique de l'UE**... 12



# Séance plénière

L'accord obtenu par les négociateurs du Parlement sur l'organisation et le fonctionnement du Service européen d'action extérieure (SEAE) sera soumis au vote, mardi, en commission des affaires étrangères, et jeudi, en plénière.

<b>Bannir le bois illégal du marché de l'UE</b> .....	13
Les consommateurs ont actuellement peu d'assurances que les meubles qu'ils achètent ne sont pas faits de bois exploité illégalement qui représenterait une part du marché de l'UE estimée à 20%. La législation proposée, demandée depuis longtemps par les députés européens, promet d'interdire le bois illégal et de punir les trafiquants sans scrupules.	
<b>Désastres pétroliers - risques, responsabilité et comment les empêcher</b> .....	14
A la lumière du récent désastre environnemental dans le Golfe du Mexique, les députés européens discuteront des risques du forage et de l'extraction pétrolière avec des représentants du Conseil et de la Commission. Le débat est prévu pour mercredi soir.	
<b>Conclusions de la présidence espagnole et présentation du programme de la présidence belge du Conseil</b> .....	15
La présidence espagnole du Conseil présentera ses conclusions aux députés du Parlement européen, mardi. Le Premier Ministre Zapatero sera présent à Strasbourg pour débattre des résultats engrangés au cours du premier semestre du trio de présidences Espagne-Belgique-Hongrie. Le Premier Ministre belge Yves Leterme présentera le programme de la présidence belge du Conseil mercredi à 9h00 aux eurodéputés.	
<b>Perspectives d'adhésion à l'UE pour l'Albanie et le Kosovo?</b> .....	16
Les progrès de l'Albanie et du Kosovo en vue d'une éventuelle adhésion à l'UE feront l'objet d'un débat avec la Haute Représentante, Catherine Ashton. Les députés devraient voter deux résolutions appelant les deux pays à continuer à consolider la démocratie et leurs institutions. La lutte contre la corruption et la criminalité organisée demeurent des problèmes d'actualité. Les députés préconisent également des facilités de visa et une attitude commune des États membres au sujet du Kosovo.	
<b>Recyclage des déchets organiques : tri sélectif obligatoire</b> .....	17
Le tri sélectif obligatoire, le recyclage des déchets organiques et une directive spécifique déchets organiques s'imposent pour bénéficier à l'économie et à l'environnement ainsi que pour atteindre les objectifs de la stratégie UE 2020, selon un projet de résolution. Les députés pressent aussi la Commission et les États-membres d'initier une prise de conscience publique de la prévention du gaspillage ainsi que du recyclage, et, en outre d'encourager la recherche et l'innovation dans ce domaine.	
<b>Une agriculture plus verte et plus compétitive après 2013</b> .....	18
Le Parlement se prononcera sur ce que devrait être la réforme de la politique agricole après 2013, afin de faire face aux nouveaux défis tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire, la qualité des aliments, la compétitivité des entreprises et les revenus des agriculteurs. La Commission européenne présentera sa réforme de la PAC à l'automne prochain.	
<b>L'avenir du régime communautaire des importations de poisson</b> .....	19
Les importations jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement du marché européen, toutefois la pêche et l'aquaculture sont des secteurs stratégiques qui ne se prêtent pas à une approche purement libre-échangiste, estime la commission pêche du PE. Un nouveau projet de résolution vise à ce que les importations satisfassent aux mêmes normes que la production européenne de poisson et que les produits de la pêche soient classés en tant que produits sensibles dans les négociations commerciales.	
<b>Accord avec le Mercosur: les agriculteurs européens menacés ?</b> .....	19
<b>Stratégie de la mer Baltique :pour une participation locale accrue</b> .....	20
<b>Lituanie: vers une procédure d'infraction ?</b> .....	20
<b>Transport maritime : simplifier les procédures portuaires</b> .....	21
<b>Activités de la commission des pétitions en 2009</b> .....	21

# Séance plénière

Les jeunes ne devraient pas rester au chômage plus de quatre mois, estiment les députés.....	21
Protéger les travailleurs sous contrats atypiques.....	22
Piratage en ligne : rendre l'offre légale plus attractive.....	22
Autres sujets à l'ordre du jour .....	23

Fabienne GUTMANN-VORMUS	BXL: (+32) 2 28 40650 STR: (+33) 3 881 72649 PORT: (+32) 498 98 33 29 EMAIL: <a href="mailto:presse-fr@europarl.europa.eu">presse-fr@europarl.europa.eu</a>
Nora CHAAL	BXL: (+32) 2 28 31151 STR: (+33) 3 881 74005 PORT: (+32) 498 98 34 02 EMAIL: <a href="mailto:presse-fr@europarl.europa.eu">presse-fr@europarl.europa.eu</a>
Thomas Battistoni	E-mail: <a href="mailto:presse-fr@europarl.europa.eu">presse-fr@europarl.europa.eu</a>  <a href="http://www.europarl.europa.eu/news/expert/newsletter_all/default/default_fr.htm">http://www.europarl.europa.eu/news/expert/newsletter_all/default/default_fr.htm</a>

## En savoir plus:

- [Projet définitif d'ordre du jour, Strasbourg, lundi 5 juillet au jeudi 8 juillet 2010](#)
- [EP live : suivre la séance en direct](#)
- [EuropartTV](#)

# Séance plénière

## Le PE en 1ère ligne pour plafonner les bonus bancaires

**L'accord du Conseil et de l'équipe de négociation du PE sur les fonds propres et les bonus bancaires sera examiné par les députés mardi et mis aux voix mercredi. Tout au long du processus, le rapporteur a insisté pour limiter les bonus des banquiers et le texte négocié prévoit désormais, pour la première fois, leur plafonnement. Le texte vise également à assurer que les banques aient des réserves de capital plus importantes qu'avant la crise financière, afin de mieux affronter les crises.**

Le texte prévoit que les primes ne devront pas être disproportionnées par rapport au salaire fixe et devront être conformes aux lignes directrices de l'UE. Les primes en espèces seront plafonnées à 30% de la prime totale, voire à 20% pour les primes particulièrement importantes. Le paiement d'une grande partie des bonus devra être reporté d'au moins 3 ans et pourrait être récupéré dans l'hypothèse où les investissements ne fonctionneraient pas comme prévu. En outre, au moins 50% d'un bonus total serait payé en tant que "capital conditionnel" (fonds susceptibles d'être rappelés en cas de difficultés bancaires). Cela permettrait d'éviter aux contribuables de figurer en première ligne lorsqu'une banque rencontre des difficultés.

Le texte introduit des mesures plus sévères pour les banques renflouées, par exemple en exigeant que les primes ne puissent pas être versées aux administrateurs de tels établissements, sauf si cela s'avérait justifié. Les règles proposées exigent également que le remboursement des contribuables soit la priorité.

Les nouvelles règles sur le capital visent à assurer que les banques seront à même de couvrir correctement les risques qu'ils courent en matière de transactions, y compris pour les types d'investissements tels que les titres adossés à des hypothèques qui ont été au cœur de la crise.

Débat : mardi 6 juillet

Vote : mercredi 7 juillet

Rapporteurs : Arlene Mc Carthy (S&D, UK)

Procédure : codécision

### En savoir plus:

- [Il faut mettre fin à la "culture du bonus" des banquiers, dit la commission des affaires économiques : communiqué de presse après le vote en commission](#)
- [Rapport sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 2006/48/CE et 2006/49/CE en ce qui concerne les exigences de fonds propres pour le portefeuille de négociation et pour les retitrisations, et la surveillance prudentielle des politiques de rémunération](#)
- [Profil du rapporteur, Arlene Mc Carthy](#)

# Séance plénière

## Accélérer les réformes de supervision financière

**Les députés débattront ce mardi de la supervision financière au niveau de l'UE et des pouvoirs des instances européennes de surveillance. Le vote sur la position du Parlement sur ce paquet devrait intervenir mercredi.**

Les principaux groupes politiques du PE estiment que le nouveau système doit être fort au niveau européen avec des instances de supervision dotées de suffisamment de pouvoirs pour éviter des approches nationales fragmentées telles que celles expérimentées lors de la dernière crise bancaire. Au cours des négociations actuelles avec le Conseil, les députés ont insisté pour que les gouvernements fassent preuve de davantage d'ambitions pour atteindre ces objectifs et pour respecter l'engagement de parvenir à un accord le plus tôt possible.

Le Parlement devrait se prononcer sur ce paquet qui comprend des amendements sur lesquels il y a un accord avec le Conseil mais aussi des amendements qui font encore l'objet de discussion tels que ceux sur les pouvoirs qui doivent être accordés aux instances de supervision pour les banques, les assurances et les marchés financiers. Les rapporteurs tiennent à signaler que le Parlement soutient une supervision financière forte pour garantir son efficacité.

Une résolution sur la gestion de la crise bancaire est également à l'ordre du jour. L'objectif est de mettre en place une structure pour s'assurer que les crises soient résolues plus rapidement et éviter que la gestion de la crise ne pèse trop lourd pour les contribuables. Du fait de la taille, la complexité et l'interconnexion des banques, un système au niveau de l'UE doit être mis en place et un régime européen harmonisé d'insolvabilité est nécessaire.

Débat : mardi 6 juillet

Vote : mercredi 7 juillet

Rapporteurs :

Tremosa i Balcells (ADLE, ES)

Procédure : consultation

Giegold (Verts/ALE, DE), Goulard (ADLE, FR), Sanchez Presedo (S&D, ES), Garcia Margallo Y Marfil (PPE, ES), Skinner (S&D, UK)

Procédure : codécision, première lecture

Elisa Ferreira (S&D, PO)

Procédure : initiative

### En savoir plus:

- [Les députés étoffent le paquet de surveillance financière : communiqué de presse après le vote en commission](#)
- [Profil du rapporteur, Ramon Tremosa i Balcells \(ADLE, ES\)](#)
- [Profil du rapporteur, Sven Giegold](#)
- [Profil du rapporteur, Sylvie Goulard](#)
- [Profil du rapporteur, Antolín Sánchez Presedo](#)
- [Profil du rapporteur, José Manuel García-Margallo Y Marfil](#)
- [Profil du rapporteur, Peter Skinner](#)
- [Profil du rapporteur, Elisa Ferreira](#)

# Séance plénière

## SWIFT: vers un système de traitement des données sur le sol européen

**Il y a quatre mois, le Parlement rejetait l'accord SWIFT sur les échanges de données bancaires avec les Etats-Unis. Cette semaine, les députés devraient approuver la nouvelle mouture du texte, après avoir négocié, avec le Conseil et les Etats-Unis, certains gardes fous et obtenu que l'Union se dote d'un système permettant d'éviter tout transfert de données non triées vers des pays tiers.**

Le principe central demeurerait provisoirement inchangé: les échanges de données "en vrac" vers les Etats-Unis devraient continuer sur le court terme. Toutefois, l'accord prévoit que les données ne soient transmises qu'avec le feu vert d'Europol au cas-par-cas, et dans des volumes aussi étroits que possible. Qu'il s'agisse de contrôler la nécessité des transferts de données, de surveiller leur extraction ou encore la nature des recherches conduites par les autorités américaines, les députés européens ont corseté le système et obtenu l'engagement des autorités américaines que les citoyens européens pourraient obtenir réparation cas d'abus.

### "Terrorism Finance Tracking Programme" européen:

Surtout, en contrepartie d'un soutien à l'accord, les députés ont obtenu que les travaux débutent dans les douze mois sur la mise en place d'un équivalent européen au "Terrorism Finance Tracking Programme" (TFTP) nord-américain, qui mettrait fin aux transferts de données bancaires non-individualisées. L'Europe aurait en effet une structure permettant d'analyser les données sur son sol et ne transmettrait alors que les informations relatives à une piste terroriste précise.

Le nouvel accord, soutenu par le Conseil des ministres lundi 28 juin, sera examiné par la commission des Libertés civiles lundi 5 juillet, avant un vote le mercredi 7 en session plénière à Strasbourg.

Débat : mardi 6 juillet

Vote : mercredi 7 juillet

Rapporteur : Alexander Alvaro (ADLE, DE)

Procédure : consentement

### En savoir plus:

- [Lutte contre le financement du terrorisme : vers un système européen : communiqué de presse du débat en commission](#)
- [SWIFT : le Parlement rejette l'accord intérimaire : note de background](#)
- [Profil du rapporteur, Alexander Alvaro](#)

# Séance plénière

## Droits des passagers : les députés européens demandent des règles plus strictes pour les voyages en bateau, en bus et en autocar

Les voyageurs en bateau sont sur le point de gagner des nouveaux droits similaires à ceux qui sont contenus dans la charte des droits des passagers aériens, un accord avec le Conseil ayant de fortes chances d'être confirmé lors de la plénière, la semaine prochaine. La nouvelle législation couvrira la compensation pour les retards et les annulations, les paiements en cas d'accident et l'assistance pour les passagers handicapés.

Cependant, on n'est pas encore parvenu à un accord sur les droits des passagers en bus et en autocar et les négociations avec les ministères devraient continuer jusqu'à l'automne.

Les demandes clés suivantes des députés européens sur les droits des passagers maritimes ont été acceptées par les ministres des transports :

- Compensation financière ou re-routage dans le cas de retards de plus de 90 minutes,
- Assistance gratuite pour les passagers handicapés et les personnes à mobilité réduite,
- Tous les bateaux de passagers transportant plus de 12 passagers relèvent du cadre des règles avec certaines exceptions comme pour les voyages d'excursion et de tourisme.

### Délais ou annulation de voyages en bateau

Les compagnies de transport maritime auraient à rembourser le prix du ticket ou à fournir un nouveau voyage aux passagers dont le voyage est retardé de plus de 90 minutes, sans que la compagnie puisse prouver que le retard a été causé par des conditions météorologiques ou des circonstances extraordinaires en dehors de son contrôle. Les passagers pourraient également choisir de recevoir le remboursement sous la forme de bons de voyages flexibles. Les passagers qui sont obligés de rester toute la nuit à leur port de départ seraient habilités à être remboursés de leurs frais d'hôtel, jusqu'à une limite de 80 euros par nuit, pour un maximum de trois nuits.

### Droits des personnes avec handicap ou à mobilité réduite

La commission des transports a adopté des amendements spécifiant qu'un passager ne peut se voir opposer un refus de voyager en raison de son handicap ou de sa mobilité réduite. Une assistance gratuite sera fournie aux personnes handicapées dans les ports, à condition que la compagnie de transport ou l'opérateur portuaire soit averti quand la réservation est faite ou au moins 48 heures avant l'embarquement.

### Voyage en bus - négociations en cours

Pour les voyages en bus et en autocar, les membres de la commission des transports demandent également une compensation financière ou le re-routage en cas de retards de plus de deux heures et les passagers sont remboursés jusqu'à 1800 euros dans le cas de la perte d'un bagage. Les députés européens appellent aussi à la responsabilité illimitée et à l'obligation de paiement à l'avance pour les compagnies responsables de blessures ou de la mort d'un passager. Finalement, les membres veulent que les opérateurs de bus et d'autocar fournissent à leur équipe une préparation spécifique pour leur permettre d'assister correctement les passagers handicapés ou même de les accompagner quand nécessaire, sans coût supplémentaire.

Les règles sur le voyage en bateau devraient entrer en vigueur en 2012, mais les négociations devront continuer avant que les règles sur les voyages en bus et en autocar soient finalisées.

# Séance plénière

Débat : lundi 5 juillet

Vote : mardi 6 juillet

Rapporteurs : Inés Ayala Sender (S&D, ES) et Antonio Cancian (PPE, IT)

Procédure, codécision, deuxième lecture

## En savoir plus:

- [Droits des passagers : les députés défendent des règles plus strictes pour le transport pas bus, autocar et bateau : communiqué de presse à l'issue du vote en commission](#)
- [Fiche de procédure : Droits des passagers dans le transport par autobus et autocar; coopération entre les autorités nationales](#)
- [Fiche de procédure : Droits des passagers voyageant par mer ou par voie de navigation intérieure; coopération entre les autorités nationales](#)
- [Profil du rapporteur, Inés Ayala Sender](#)
- [Profil du rapporteur, Antonio Cancian](#)

# Séance plénière

## Nouveaux aliments : pas d'animaux clonés dans les assiettes

- Les députés s'opposent aux aliments produits à partir d'animaux clonés
- L'utilisation des nanotechnologies doit faire l'objet d'un contrôle plus strict

**La viande et les produits laitiers issus d'animaux clonés ou de leur progéniture pourraient être interdits dans l'Union européenne si l'Assemblée plénière soutient les amendements de la commission de l'environnement relatifs à une nouvelle législation sur les nouveaux aliments.**

Dans le rapport en deuxième lecture de Kartika Liotard (GUE, NL), les députés de la commission parlementaire ont également recommandé que les denrées alimentaires modifiées par de nouveaux moyens de production tels que les nanotechnologies fassent l'objet d'une évaluation des risques et soient étiquetées.

La législation sur les nouveaux aliments réglemente les nouveaux types d'aliments ou les denrées alimentaires qui ne sont pas habituellement consommés dans l'UE. Ces aliments doivent être approuvés au niveau de l'UE pour être mis sur le marché.

Après leur adoption en plénière, les amendements du Parlement devront être acceptés par le Conseil ou les deux institutions devront aller en conciliation pour parvenir à un accord.

Débat : mardi 6 juillet

Vote : mercredi 7 juillet

Rapporteur : Kartika Liotard (GUE/NGL, NL)

Procédure : codécision, deuxième lecture

### En savoir plus:

- [Nouveaux aliments: les députés veulent exclure les produits provenant d'animaux clonés : communiqué de presse après le vote en commission](#)
- [Fiche de procédure : Nouveaux aliments](#)
- [Profil du rapporteur, Kartika Tamara Liotard](#)

# Séance plénière

## De nouvelles restrictions pour les émissions industrielles

- Des limites d'émission plus strictes pour les poussières, les oxydes d'azote et le dioxyde de soufre
- Un délai supplémentaire pour certaines installations de combustion

**Les députés se prononceront sur des règles plus rigoureuses en matière de pollution de l'air, avec des limites d'émissions plus strictes sur les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre et les particules de poussières, dangereux pour la santé et l'environnement.**

La directive sur les émissions industrielles, également connue sous le nom de Prévention et de réduction intégrées de la pollution (IPPC), fixera des limites d'émission plus strictes sur les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre et les poussières d'ici 2016. Le Parlement se prononcera en deuxième lecture sur un accord entre le Parlement et le Conseil, selon lequel les Etats membres pourront accorder un délai supplémentaire, jusqu'à mi-2020, à certaines installations de combustion pour respecter ces nouvelles règles. Le rapport du Parlement est rédigé par Holger Kraemer (ALDE, DE).

Un air pur, important pour des millions de personnes qui souffrent ou souffriront de problèmes respiratoires, représente seulement un aspect de cette législation. Les installations industrielles et agricoles avec un haut potentiel de pollution, telles que les raffineries ou les centrales électriques et les installations de production et de transformation des métaux, devront utiliser les meilleures techniques disponibles pour minimiser l'impact environnemental, y compris la pollution des sols, des eaux et les nuisances sonores.

Débat : mardi 6 juillet

Vote : mercredi 7 juillet

Rapporteur : Holger Kraemer (ALDE, DE)

Procédure : codécision, deuxième lecture

### En savoir plus:

- [Limites d'émissions industrielles: un délai pour les installations de combustion : communiqué de presse après le vote en commission](#)
- [Fiche de procédure : Prévention et réduction intégrées de la pollution: émissions industrielles, industrie du dioxyde de titane, utilisation de solvants organiques, incinération des déchets, grandes installations de combustion](#)
- [Profil du rapporteur, Holger Kraemer](#)

# Séance plénière

## Islande : les députés soutiennent la candidature à l'UE

**La décision récente des dirigeants de l'UE d'ouvrir des négociations avec l'Islande sera soumise au vote au Parlement, jeudi. La perspective que l'Islande devienne le 28ème Etat membre de l'UE a été bien accueillie par la commission des affaires étrangères qui a souligné également que la question controversée des remboursements Icesave devait être résolue bilatéralement.**

L'adhésion de l'Islande permettrait à l'UE de jouer un rôle plus actif dans la région de l'Arctique, estiment les députés de la commission des affaires étrangères dans un projet de résolution qui souligne la "forte culture démocratique" du pays. L'Islande qui fait également partie du traité de Schengen est un membre de l'OTAN et bénéficie d'un accord de libre-échange avec l'UE depuis 1973.

Sur la question controversée des remboursements aux gouvernements britanniques et néerlandais, le projet de résolution de Cristian Dan Preda (PPE, RO) souligne que la solution doit être trouvée latéralement. Les députés rappellent que l'Islande est obligée d'assurer le paiement d'une indemnité minimum aux déposants d'Icesave du Royaume-Uni et des Pays-Bas, conformément à la lettre de mise en demeure de l'Autorité de surveillance de l'Espace économique européen (EEE) datant du 26 mai. Lors d'un référendum le 6 mars, les électeurs de l'Islande ont mis leur veto à un plan de remboursement consécutif à l'effondrement de la banque Icesave.

Les députés ont également précisé bien que l'Islande en tant que membre de l'Espace économique européen, se situe à un stade avancé de conformité avec les lois de l'UE, notamment dans le domaine du marché unique, le pays a besoin d'une réforme de fond au niveau de l'organisation et du fonctionnement de ses systèmes de surveillance financière et de garantie des dépôts ainsi que la manière dont les juges et les procureurs sont nommés.

Afin de répondre aux critères d'adhésion de l'UE, les domaines d'action - connus sous le nom de chapitres - qui devront être entièrement négociés avec l'Islande sont l'agriculture, la pêche, la fiscalité, la politique économique et monétaire et les relations extérieures.

Le soutien de l'opinion publique à l'adhésion à l'Union européenne, a connu, à la lumière de la crise politique et économique, une évolution négative depuis l'été 2009, selon la résolution. Les députés encouragent les autorités islandaises à lancer un débat public pour répondre aux préoccupations des citoyens islandais concernant l'adhésion de l'UE.

Débat : mercredi 7 juillet

Vote : mercredi 7 juillet

Rapporteur : Cristian Dan Preda (PPE, RO)

Procédure : codécision, première lecture

Déclarations du Conseil et de la Commission, avec résolution

### En savoir plus:

- [Islande : les députés soutiennent la candidature à l'UE](#)
- [Profil du rapporteur, Cristian Dan Preda](#)

# Séance plénière

## Les députés devraient se prononcer sur le futur service diplomatique de l'UE

**L'accord obtenu par les négociateurs du Parlement sur l'organisation et le fonctionnement du Service européen d'action extérieure (SEAE) sera soumis au vote, mardi, en commission des affaires étrangères, et jeudi, en plénière.**

L'accord jette les bases d'un service diplomatique fort au niveau de l'UE, indiquent les négociateurs du Parlement, Elmar Brok (PPE, DE), Guy Verhofstadt (ADLE, BE) et Roberto Gualtieri (S&D, IT), qui estiment que l'identité communautaire du service sera renforcée et que sa responsabilité politique et budgétaire devant le Parlement sera garantie. Les députés devraient débattre et voter une série d'amendements, présentés par Elmar Brok, à la proposition de décision du Conseil établissant l'organisation et le fonctionnement du SEAE, sur laquelle le Parlement est consulté. Ces amendements découlent de l'accord politique conclu au début du mois de juin avec la Haute Représentante, le Conseil et la Commission.

Les négociateurs se sont également accordés sur deux déclarations concernant d'une part, la responsabilité politique du service diplomatique et d'autre part, la structure organisationnelle de base de l'administration centrale du SEAE. Ces déclarations seront présentées aux députés par la Haute Représentante de l'UE, Catherine Ashton, au cours d'un débat en plénière.

Les modifications du règlement financier, du statut du personnel et du budget 2010, pour lesquelles le Parlement dispose d'un pouvoir de codécision, seront votées après la pause d'été et après que le Conseil aura approuvé la position du Parlement sur l'organisation et le fonctionnement du service.

Ce dossier devrait être finalisé sous la présidence belge de l'Union européenne.

Débat : mercredi 7 juillet

Vote : jeudi 8 juillet

Rapporteur : Elmar Brok (PPE, DE)

Procédure : consultation

Déclaration de Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

### En savoir plus:

- [Service diplomatique de l'UE: l'accord de Madrid pourrait être approuvé la semaine prochaine : communiqué de presse](#)
- [Profil du rapporteur, Elmar Brok](#)

# Séance plénière

## Bannir le bois illégal du marché de l'UE

- Le bois d'origine illégale pourrait être "prohibé"
- Responsabilité et traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement

**Les consommateurs ont actuellement peu d'assurances que les meubles qu'ils achètent ne sont pas faits de bois exploité illégalement qui représenterait une part du marché de l'UE estimée à 20%. La législation proposée, demandée depuis longtemps par les députés européens, promet d'interdire le bois illégal et de punir les trafiquants sans scrupules.**

Les députés se prononceront sur un accord provisoire conclu avec le Conseil, qui planifie rien de moins qu'une "prohibition" du bois illégal dans l'UE, la responsabilité et la traçabilité à travers la chaîne d'approvisionnement et des pénalités financières en cas de non-respect. Satu Hassi (Verts/ALE, FI) est désormais le rapporteur du Parlement.

Le coût de la déforestation illégale peut être dévastateur, qu'elle ait lieu à l'intérieur de l'UE ou à travers le globe. Les inquiétudes portent sur la dégradation des terres locales et les glissements de terrain, la perte de recettes fiscales, la perte de la biodiversité et les conséquences sociales, sans compter qu'on estime que la déforestation constitue un cinquième des émissions de gaz à effet de serre.

Débat : mardi 6 juillet

Vote : mercredi 7 juillet

Rapporteur : Satu Hassi (Verts/ALE, FI)

Procédure : codécision, deuxième lecture

### En savoir plus:

- [Des mesures plus fermes contre le bois illégal : communiqué de presse après le vote en commission](#)
- [Fiche de procédure : Obligations des opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché](#)
- [Profil du rapporteur, Satu Hassi](#)

# Séance plénière

## Désastres pétroliers - risques, responsabilité et comment les empêcher

**A la lumière du récent désastre environnemental dans le Golfe du Mexique, les députés européens discuteront des risques du forage et de l'extraction pétrolière avec des représentants du Conseil et de la Commission. Le débat est prévu pour mercredi soir.**

Débat : mercredi 7 juillet

Déclarations du Conseil et de la Commission, sans résolution

# Séance plénière

## Conclusions de la présidence espagnole et présentation du programme de la présidence belge du Conseil

**La présidence espagnole du Conseil présentera ses conclusions aux députés du Parlement européen, mardi. Le Premier Ministre Zapatero sera présent à Strasbourg pour débattre des résultats engrangés au cours du premier semestre du trio de présidences Espagne-Belgique-Hongrie. Le Premier Ministre belge Yves Leterme présentera le programme de la présidence belge du Conseil mercredi à 9h00 aux eurodéputés.**

Les priorités de la présidence belge sont axées sur la mise en œuvre du traité de Lisbonne, la gouvernance économique et financière, l'emploi et la cohésion sociale, l'élargissement, l'environnement et le climat, l'approfondissement et l'achèvement d'un Espace européen de liberté, de sécurité et de justice.

Débat :

- mardi 6 juillet (Présidence espagnole)
- mercredi 7 juillet (Présidence belge)

# Séance plénière

## Perspectives d'adhésion à l'UE pour l'Albanie et le Kosovo?

**Les progrès de l'Albanie et du Kosovo en vue d'une éventuelle adhésion à l'UE feront l'objet d'un débat avec la Haute Représentante, Catherine Ashton. Les députés devraient voter deux résolutions appelant les deux pays à continuer à consolider la démocratie et leurs institutions. La lutte contre la corruption et la criminalité organisée demeurent des problèmes d'actualité. Les députés préconisent également des facilités de visa et une attitude commune des États membres au sujet du Kosovo.**

Les députés "accueilleraient favorablement la reconnaissance par tous les États membres de l'indépendance du Kosovo", souligne la résolution de la commission des affaires étrangères rédigée par Ulrike Lunacek (Verts/ALE, AT) Plusieurs pays de l'UE ne reconnaissent toujours pas l'indépendance du Kosovo: Chypre, la Grèce, la Roumanie, la Slovaquie et l'Espagne. D'autre part, la Serbie devrait être pragmatique sur la question du statut et s'abstenir de bloquer l'affiliation du Kosovo dans les organisations internationales, estiment les députés.

En ce qui concerne la situation en Albanie, le projet de texte confirme le soutien à une perspective européenne, une fois que tous les critères de Copenhague seront remplis. Dans cette perspective, les députés demandent de mettre fin à l'impasse politique qui a fait suite aux élections de 2009 et soulignent que des institutions pleinement opérationnelles et un ordre judiciaire transparent, impartial et efficace sont des conditions préalables déterminantes pour l'intégration à l'UE.

La Commission européenne a proposé en mai 2010 que les citoyens albanais (et de Bosnie-et-Herzégovine) soient autorisés à voyager avec des passeports biométriques dans les pays de Schengen sans exigence de visa. Toutefois, un exercice de contrôle devrait avoir lieu en été pour remédier aux lacunes persistantes, de sorte que le Parlement et le Conseil puissent prendre une décision finale à la fin de 2010.

Débat : mercredi 7 juillet

Vote : jeudi 8 juillet

Rapporteurs :

- Albanie : Nikolaos Chountis (GUE/NGL, EL)
- Kosovo : Ulrike Lunacek (Verts/ALE, AT)

Procédure : initiative

Déclarations du Conseil et de la Commission

### En savoir plus:

- [Perspectives d'adhésion à l'UE de l'Albanie et du Kosovo : communiqué de presse après le vote en commission \(23 juin\)](#)
- [Profil du rapporteur, Nikolaos Chountis](#)
- [Profil du rapporteur, Ulrike Lunacek](#)

# Séance plénière

## Recyclage des déchets organiques : tri sélectif obligatoire

**Le tri sélectif obligatoire, le recyclage des déchets organiques et une directive spécifique déchets organiques s'imposent pour bénéficier à l'économie et à l'environnement ainsi que pour atteindre les objectifs de la stratégie UE 2020, selon un projet de résolution. Les députés pressent aussi la Commission et les Etats-membres d'initier une prise de conscience publique de la prévention du gaspillage ainsi que du recyclage, et, en outre d'encourager la recherche et l'innovation dans ce domaine.**

Chaque année, entre 118 et 138 millions de tonnes de déchets organiques (nourriture et déchets verts des ménages et de l'industrie) sont produits dans l'UE. La mise en œuvre complète de la législation existante sur les déchets organiques pourrait créer des bénéfices environnementaux et financiers d'1,5 million d'euros à 7 millions d'euros, jusque là elle n'a pas été suffisamment réalisée.

Par conséquent, les députés européens pressent la Commission de revoir la législation existante et de rédiger une proposition pour une directive spécifique à la fin de 2010, incluant :

- l'établissement d'un système de tri sélectif obligatoire pour les Etats-membres, excepté ceux où ce n'est pas l'option appropriée du point de vue environnemental et économique
- le recyclage des déchets organiques
- une classification basée sur la qualité des différents types de compost issus des déchets organiques

Débat : lundi 5 juillet

Vote : mardi 6 juillet

Rapporteur : José Manuel Fernandes (PPE, PT)

Procédure : initiative

### En savoir plus:

- [Rapport sur le Livre vert de la Commission sur la gestion des biodéchets dans l'Union européenne](#)
- [Profil du rapporteur, José Manuel Fernandes](#)

# Séance plénière

## Une agriculture plus verte et plus compétitive après 2013

**Le Parlement se prononcera sur ce que devrait être la réforme de la politique agricole après 2013, afin de faire face aux nouveaux défis tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire, la qualité des aliments, la compétitivité des entreprises et les revenus des agriculteurs. La Commission européenne présentera sa réforme de la PAC à l'automne prochain.**

Le projet de résolution rédigé par George Lyon (ALDE, UK) donne la position de la commission de l'agriculture et fait partie de la réflexion sur la politique agricole européenne dans le contexte du prochain cadre financier. Pour les députés de la commission parlementaire, "les montants alloués à la PAC devront être maintenus au cours de la prochaine période de programmation financière". Le projet de résolution souligne également que cette politique ne doit pas être "renationalisée" et que les paiements directs aux agriculteurs devront être pleinement financés par le budget de l'UE, afin d'éviter un cofinancement par les Etats membres, ce qui pourrait nuire à la concurrence au sein du marché intérieur.

"Une distribution équitable des paiements de la PAC, équitable pour les agriculteurs à la fois dans les nouveaux et les anciens Etats membres", devrait être un principe fondamental de la réforme de la PAC. Les députés demandent également davantage de critères objectifs pour réduire les disparités en matière de paiements directs, la base des superficies n'étant pas suffisante pour diminuer ces écarts, et pour refléter la diversité régionale. Le niveau des paiements directs devrait être maintenu afin d'éviter "des conséquences dévastatrices pour les agriculteurs et les consommateurs".

Débat et vote : jeudi 8 juillet  
Rapporteur : George Lyon (ADLE, UK)  
Procédure : initiative

### En savoir plus:

- [Rapport sur l'avenir de la politique agricole commune après 2013](#)
- [La nouvelle politique agricole de l'UE : communiqué de presse après le vote en commission](#)
- [Fiche de procédure : Avenir de la PAC après 2013](#)
- [Profil du rapporteur, George Lyon](#)

# Séance plénière

## L'avenir du régime communautaire des importations de poisson

**Les importations jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement du marché européen, toutefois la pêche et l'aquaculture sont des secteurs stratégiques qui ne se prêtent pas à une approche purement libre-échangiste, estime la commission pêche du PE. Un nouveau projet de résolution vise à ce que les importations satisfassent aux mêmes normes que la production européenne de poisson et que les produits de la pêche soient classés en tant que produits sensibles dans les négociations commerciales.**

Les importations satisfont 60 % de la demande européenne en produits de la pêche et la dépendance à l'égard de la production extracommunautaire est appelée à croître. Tout en reconnaissant l'importance des importations, le projet de résolution sur l'avenir du régime communautaire des importations de poisson souligne qu'un des principaux objectifs de la prochaine réforme de la pêche consiste à préserver la viabilité des secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Europe.

Compte tenu du fait que la libéralisation des marchés exerce déjà un impact négatif dans certaines régions pratiquant la pêche en Europe, les députés de la commission parlementaire ont estimé qu'une protection douanière raisonnable et modulable devait rester un instrument légitime de régulation des importations. De plus, il serait opportun que la responsabilité des négociations commerciales portant sur les produits de la pêche et de l'aquaculture, qui incombe actuellement au commissaire en charge du commerce, soit confiée à la commissaire chargée des affaires maritimes et de la pêche. Se disant préoccupés par le fait qu'en cette période de crise, l'afflux des produits importés pourrait également influencer les habitudes alimentaires des Européens, les députés exigent également la mise en place de critères stricts pour la traçabilité et l'étiquetage des produits proposés à la vente.

*NB. Les captures effectuées par les navires des États membres dans des eaux extracommunautaires, dans le cadre d'accords de partenariat dans le domaine de la pêche (par exemple, le long des côtes d'Afrique de l'Ouest et dans l'Océan indien) ne sont pas comptabilisés dans les importations.*

Débat : jeudi 8 juillet  
Vote : jeudi 8 juillet  
Rapporteur : Alain Cadec (PPE, FR)  
Procédure : initiative

### En savoir plus:

- [Fiche de procédure : Régime d'importation dans l'UE des produits de la pêche et de l'aquaculture dans la perspective de la future réforme de la PCP](#)
- [Pêche: concurrence loyale entre importations et production européenne : communiqué de presse après le vote en commission](#)
- [Profil du rapporteur, Alain Cadec](#)

## Accord avec le Mercosur: les agriculteurs européens menacés ?

29 députés ont signé une question orale à la Commission qui a décidé, en mai 2010, de rouvrir les négociations avec les pays du Mercosur. Certains députés estiment que l'accord avec l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay risque de confronter les agriculteurs à des défis considérables et poser des questions en matière de sécurité alimentaire, de conditions de travail, de protection de l'environnement et de bien-être des animaux.

# Séance plénière

Débat : jeudi 8 juillet  
Procédure : question orale à la Commission

## En savoir plus:

- [Question orale : Conséquences pour l'agriculture de l'UE de la reprise des négociations avec le Mercosur en vue de la conclusion d'un accord d'association](#)
- [Site de la Commission sur les relations commerciales avec le Mercosur](#)

## Stratégie de la mer Baltique : pour une participation locale accrue

La stratégie en faveur de la région de la mer Baltique est la première - et jusqu'ici la seule - qui tente de créer une stratégie commune complexe de développement pour une "macro-région", une région transfrontalière avec territoires regroupés autour d'objectifs ou de problèmes de développement communs qui partagent des caractéristiques et des conditions géographiques communes. Les quatre piliers de la stratégie visent à promouvoir une meilleure utilisation des programmes communautaires et des politiques nationales en vue de protéger l'environnement, accroître la prospérité de la région, améliorer l'accessibilité et l'attractivité, garantir la sécurité et la protection de la région.

Débat : lundi 5 juillet  
Vote : mardi 6 juillet  
Rapporteur: Wojciech Michał Olejniczak (S&D, PL)  
Procédure: initiative

## En savoir plus:

- [Rapport sur la stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique et le rôle des macro-régions dans la future politique de cohésion](#)
- [Profil du rapporteur, Wojciech Michał Olejniczak](#)

## Lituanie: vers une procédure d'infraction ?

La Commission des affaires juridiques va recommander au Parlement de demander à la Commission européenne d'intervenir auprès des autorités lituaniennes afin de faire respecter le droit de l'UE en ouvrant, si nécessaire, une procédure d'infraction au droit communautaire.

En cause une décision "d'admonition publique" adoptée par la commission principale d'éthique officielle de la Lituanie à l'encontre de Valdemar Tomaševski (ECR, LT) à propos de déclarations du député européen relatives à la discrimination dont serait victime la minorité polonaise en Lituanie.

Débat : mardi 6 juillet  
Vote : mercredi 7 juillet  
Rapporteur: Bernhard Rapkay (S&D, DE)  
Procédure : immunité

# Séance plénière

## En savoir plus:

- [Fiche de procédure : Demande de défense de l'immunité parlementaire de Valdemar Tomaševski](#)
- [Profil du rapporteur, Bernhard Rapkay](#)

## Transport maritime : simplifier les procédures portuaires

Débat : lundi 5 juillet  
Vote : mardi 6 juillet  
Rapporteur : Dirk Sterckx (ADLE, BE)  
Procédure : codécision, première lecture

## En savoir plus:

- [Rapport sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant les formalités déclaratives applicables aux navires à l'entrée ou à la sortie des ports des États membres de la Communauté](#)
- [Profil du rapporteur, Dirk Sterckx](#)

## Activités de la commission des pétitions en 2009

Le projet de résolution demande également la création d'un portail de pétitions interactif et convivial ainsi que celle d'un registre électronique permettant aux citoyens d'apporter leur soutien à une pétition ou de le retirer.

Débat : lundi 5 juillet  
Vote : mardi 6 juillet  
Rapporteur : Carlos José Iturgaiz Angulo (PPE, ES)  
Procédure : initiative

## En savoir plus:

- [Rapport sur les délibérations de la commission des pétitions en 2009](#)
- [Pétitions des citoyens: un droit qui doit encore être pleinement reconnu : communiqué de presse après le vote en commission](#)
- [Profil du rapporteur, Carlos José Iturgaiz Angulo](#)

## Les jeunes ne devraient pas rester au chômage plus de quatre mois, estiment les députés

Les députés proposent que le Conseil et la Commission présentent une "garantie européenne pour la jeunesse", afin de garantir le droit pour chaque jeune de l'UE de se voir offrir un emploi, un contrat d'apprentissage, une formation complémentaire ou un emploi combiné à une formation, à l'issue d'une période de chômage maximale de 4 mois. Parmi les autres recommandations de la résolution d'Emilie Turunen (Verts/ALE, DK) figurent des revenus décents et l'élaboration, au niveau de l'UE, d'une "charte européenne de qualité en matière de stages" afin de garantir "leur valeur pédagogique et d'éviter l'exploitation".

# Séance plénière

Dans le contexte de la crise économique, le taux de chômage des jeunes augmente plus fortement que le taux moyen et en décembre 2009, 5,5 millions de jeunes de moins de 25 ans étaient au chômage dans l'UE, ce qui correspond à 21,4% de l'ensemble des jeunes.

Débat : lundi 5 juillet  
Vote : mardi 6 juillet  
Rapporteur : Emilie Turunen (Verts/ALE, DK)  
Procédure : initiative

## Protéger les travailleurs sous contrats atypiques

Par contrat atypique, on entend travail à temps partiel, occasionnel, intérimaire, à durée déterminée, à domicile et télétravail.

Dans la résolution rédigée par Pascale Gruny (PPE, FR), les députés rappellent également que le contrat à durée indéterminée doit être la règle et que la flexicurité ne peut fonctionner sans une protection sociale forte.

Débat : lundi 5 juillet  
Vote : mardi 6 juillet  
Rapporteur : Pascale Gruny (PPE, FR)  
Procédure : initiative

### En savoir plus:

- [Rapport sur les contrats atypiques, les parcours professionnels sécurisés, la flexicurité et les nouvelles formes de dialogue social](#)
- [Profil du rapporteur, Pascale Gruny](#)

## Piratage en ligne : rendre l'offre légale plus attractive

Le projet de rapport, préparé par Marielle Gallo (PPE, FR) indique que "l'énorme croissance du partage non autorisé de fichiers contenant des œuvres protégées par des droits d'auteur représente un problème croissant pour l'économie européenne", et invite la commission européenne à se pencher sur la question "de l'équilibre entre le libre accès à Internet et les mesures à mettre en œuvre pour lutter efficacement contre ce fléau".

La Commission est ainsi invitée à proposer une stratégie complète qui supprimera les obstacles à la création d'un marché unique dans l'environnement en ligne et adaptera le cadre législatif européen en matière de DPI aux tendances actuelles de la société ainsi qu'aux évolutions techniques. Elle est également invitée à réfléchir aux méthodes permettant de faciliter l'accès de l'industrie au marché numérique sans frontières géographiques, via des licences multi territoriales et une harmonisation de la législation en matière de droit d'auteur. Un système de licences paneuropéen donnerait aux consommateurs un accès au plus vaste choix de contenu possible et non au détriment du répertoire local européen.

Débat : lundi 5 juillet  
Vote : jeudi 8 juillet  
Rapporteur : Marielle Gallo (PPE, FR)  
Procédure : initiative

# Séance plénière

## En savoir plus:

- [Piratage en ligne : harmoniser les droits d'auteur au niveau européen : communiqué de presse](#)
- [Fiche de procédure : Renforcer l'application des droits de propriété intellectuelle sur le marché intérieur](#)
- [Profil du rapporteur, Marielle Gallo](#)

## Autres sujets à l'ordre du jour

- Venezuela, en particulier le cas de Maria Lourdes Afiuni
- Zimbabwe, en particulier le cas de Farai Maguwu
- Corée du Nord

Débat : jeudi 8 juillet

Vote : jeudi 8 juillet